

Commune d'ÉPINEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 08 Avril 2025

Délibération n° 18-2025

Séance du 08 Avril 2025

Date de convocation :

1<sup>er</sup> Avril 2025

Date d'affichage :

.....2025

Nombre

de conseillers en exercice

12

de présents

8

de votants

11

L'an deux mil vingt-cinq, le Huit Avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

**PRESENTS** Mesdames Maryline JOUVEY, Françoise SAVIE EUSTACHE  
Messieurs, Alain BOEUF, Gilles GUILLEMETTE Michel LAPORTE, Georges LARCHER, Didier NOUVELOT, Claude REGNIER.

**ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS**: Messieurs Roger BLIN, Frédéric CHAUVEAU, Yann WOJCIECHOWICZ

**ABSENT** : Monsieur Yannick LEROY

**Objet : Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**

**Rapporteur : Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire**

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de création d'un terrain multisports et d'un parcours fitness adultes au Pâtis de la commune.

Ces travaux représentent un montant estimé à 50 137,80 € HT correspondant au devis DE250398 présenté par l'entreprise SATD pour un montant de 50 137,80 € HT soit 60 165,36 € TTC.

Après en avoir délibéré **9 voix POUR** et **2 voix CONTRE**,  
Le conseil municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat à hauteur de 80 % et arrête le plan de financement suivant :

- Subvention Etat DETR : 15 041,34 € (soit 30% du projet HT)
- Subvention ANS : 5013,78 € (soit 10% du projet HT)
- Subvention Villages de l'YONNE + : 20 055,12 € (soit 40 % du projet HT)

Part revenant au maître d'ouvrage :

- Fonds propres : 10 027,56 € HT

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous- Préfecture le 11 Avril 2025 et affichée le 11/04/2025

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,  
Le Maire

Madame Françoise SAVIE EUSTACHE



*[Signature]*